

UQAR-INFO

JOURNAL DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

24e année, numéro 15 Mardi, 16 mars 1993

Génie unifié à l'UQAR :

Une histoire, un avis... des réactions

Le 12 février dernier, le Conseil des universités publiait son Avis à la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science au sujet du projet de programme de baccalauréat en génie unifié de l'UQAR. Le Conseil se dit favorable au projet, tout en recommandant à Mme Lucienne Robillard d'adopter certaines balises dans le cadre de l'implantation du projet. L'UQAR a réagi à cet avis; le milieu régional également. Dans l'attente d'une réponse de Mme Robillard, l'UQAR-INFO a pensé présenter une synthèse de l'état du dossier.

Le projet

Le projet présenté par l'UQAR est un programme de génie unifié dont l'objectif général est de «former des ingénieur(e)s polyvalent(e)s et aptes à concevoir, réaliser et analyser des éléments et des systèmes du milieu physique selon une approche multidisciplinaire». Le programme, d'une durée de quatre années, comporte un important tronc commun de formation générale, les spécialisations ou concentrations (génie électrique et mécanique) y occupant une place plus restreinte : c'est pourquoi ce programme est appelé génie unifié. Ce sont des consultations régionales préalables qui ont conduit l'UQAR à retenir ce modèle particulièrement bien adapté aux besoins de la PME. L'équipe responsable du programme devrait réunir treize professeurs réguliers et le programme devrait accueillir environ cent cinquante personnes «étudiants équivalents à temps complet» (EETC), dont une cinquantaine de nouveaux étudiants chaque année.

Le cheminement du dossier

C'est en 1988 que l'UQAR a entrepris les premières démarches visant à la création d'un programme de baccalauréat en génie. L'élaboration du dossier s'est échelonnée jusqu'en 1991, alors que le projet était présenté à la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ). La Commission d'évaluation des projets de programmes de la CREPUQ, responsable de l'évaluation de la qualité des programmes, rendait en juin 1992 un avis favorable au projet, tout en formulant certaines suggestions pour, selon les termes de l'avis, bonifier le programme.

L'avis du Conseil des universités

Les médias régionaux ont assez largement fait état des recommanda-

tions du Conseil. Rappelons-les cependant brièvement.

- Pour assurer le caractère novateur du programme, certaines orientations et le mode d'organisation devraient être revus, en regard des changements qui surviennent en Amérique du Nord dans le domaine.
- Pour que la contribution du programme au développement régional s'avère probante, il faudrait un engagement plus direct des entreprises et des partenaires socio-économiques.
- Le projet devrait être financé par des crédits additionnels et non par une nouvelle ventilation des sommes déjà allouées aux établissements universitaires.
- L'implantation du programme devrait se faire de manière progressive et d'autres établissements du réseau universitaire québécois devraient être associés à son développement, en raison des coûts impliqués et des clientèles prévues relativement restreintes.

Soulignons par ailleurs que le Conseil des universités présentait à Mme Robillard, à la fin de 1992, un avis global sur le développement du secteur de l'ingénierie. «La prudence est préconisée, y lisait-on, face aux développements futurs en ingénierie et aux propositions de nouveaux programmes et de nouvelles facultés.» Les recommandations contenues dans l'avis concernant spécifiquement le programme projeté par l'UQAR s'inspirent donc des recommandations énoncées par le Conseil à l'occasion de l'étude sectorielle en ingénierie, sans tenir suffisamment compte, de l'avis de l'UQAR, du contexte spécifique au projet de programme.

Suite à la page 2

Dans ce numéro :

- Des nouvelles de l'Acfas, p. 3
- Une enquête sur les études supérieures dans l'est, p. 4
- Un prix de la Fondation Desjardins pour Martin Roy, p. 6
- Les thèses soutenues à l'UQAR, p. 7
- Le monde universitaire, p. 8
- Les activités, p. 9 et p. 10

Les réactions de l'UQAR

Tout en se réjouissant de l'avis favorable émis par le Conseil, l'UQAR juge inacceptables les conditions qui l'accompagnent et qui «découlent d'une analyse incomplète de la problématique reliée à ce programme et qui, de ce fait, remettent en question l'opportunité du projet». Dans un document, transmis à la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science la semaine dernière, l'UQAR énonce sa réaction à l'avis du Conseil des universités, en rappelant les évaluations favorables de la CREPUQ et en discutant point par point les recommandations du Conseil.

Au chapitre de l'innovation, le programme s'inscrit dans la nouvelle orientation proposée par divers organismes conseils et présente plusieurs caractéristiques souhaitées : une formation polyvalente, répondant à des besoins variés et changeants et assurant une intégration des connaissances par le nombre et la nature des activités du tronc commun. Cette orientation, qui met l'accent sur la synthèse des connaissances et l'intégration d'activités de formation pratique et de stages, s'inscrit aussi dans le courant actuel des préoccupations ayant cours au sein des facultés de génie.

Au sujet de la contribution du programme au développement régional, l'UQAR indique que «lorsqu'on aborde la question de la synergie entre l'Université et les entreprises, on constate que le génie est sur la ligne de front et est une composante essentielle de cette relation». Des hypothèses ont déjà été élaborées pour mettre en relation les étudiants-stagiaires et les entrepreneurs de la région. Ces hypothèses s'appuient sur des modèles expérimentés et éprouvés à l'UQAR, tels que Technomar, CAMPE et le module du CQVB. Avec le programme en génie, l'UQAR compte fournir une main-d'oeuvre mieux apte à maîtriser et utiliser l'innovation technologique, laquelle fait actuellement souvent défaut

dans la région comme l'a démontré une tournée régionale préliminaire à l'élaboration du projet.

En ce qui a trait au financement, l'UQAR croit qu'il est possible, en combinant les dispositions de financement prévues au Fonds de développement pédagogique du ministère avec les règles de financement des clientèles, d'en arriver à une formule satisfaisante pour le ministère et pour l'UQAR.

La suggestion d'une implantation progressive, quant à elle, fait l'objet d'une réaction vive de la part de l'UQAR. Si le scénario voulant que l'UQAR offre les deux premières années du programme seulement (les deux autres étant offertes par un autre établissement universitaire) était appliqué, le recrutement de professeurs serait rendu considérablement plus difficile, la clientèle étudiante préférerait sans doute entreprendre le programme là où il est possible de le compléter, et le projet, même sur cette base, nécessiterait des investissements importants pour la mise sur pieds des laboratoires, des salles de cours et pour l'achat des équipements. Quant à la collaboration avec d'autres établissements, l'UQAR souligne que de telles collaborations sont déjà établies avec l'UQAC et avec l'École de technologie supérieure (ETS) et qu'elles se poursuivront dans le cadre du programme.

À suivre...

Le projet de programme de baccalauréat en génie unifié à l'UQAR traverse donc la toute dernière étape. L'ensemble du dossier est actuellement entre les mains de Mme Lucienne Robillard qui devra, grâce à l'éclairage des avis présentés, dont celui du Conseil des universités, et grâce aux précisions apportées récemment par l'UQAR, rendre sa décision dans les prochaines semaines.

ÉCHOS du Conseil d'administration

Des élections, des nominations

- Le 23 février dernier, le Conseil d'administration a procédé à l'élection au Comité exécutif d'une personne représentant les étudiantes et les étudiants parmi ceux qui siègent au Conseil d'administration. Mme Danielle Rodrigue, étudiante en sciences infirmières, a été élue. Le mandat de M. Louis Gosselin au Comité exécutif venant à échéance le 28 janvier, le Conseil a également procédé à l'élection d'un professeur, pour le remplacer. M. Jean-Claude Brêthes, du Département d'océanographie a alors été élu pour un mandat d'un an.
- D'autre part, dans le cadre de la préparation du budget de fonctionnement 1993-1994 et à la suite de l'expérience favorable de l'année dernière, il a été jugé opportun de procéder à la formation d'un Comité du budget pour l'année 1993-1994. Ce Comité sera formé de Marc-André Dionne, recteur, Jean-Nil Thériault, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines, Hélène Tremblay, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche, Maurice Avery, vice-recteur à la planification et secrétaire général, Michel Guérette, directeur du Service des finances, Jean-Denis Desrosiers, doyen aux affaires départementales, Mario Lavoie, professeur au Département de mathématiques et d'informatique, Fernando Ouellet, professeur au Département d'économie et de gestion, Léonard Marquis, employé de soutien, Claude Marois, chargé de cours, Robert Paré, directeur du Centre d'études universitaires de la Rive-Sud, ainsi que d'une étudiante ou d'un étudiant et d'une personne invitée dont les nominations sont à venir.



Le 8 mars :

Une activité sur le harcèlement sexuel

Une cinquantaine de femmes de l'UQAR ont participé, le 8 mars dernier, à un après-midi d'activités portant sur le harcèlement sexuel dans nos milieux de travail et d'études. L'animation de l'activité était assumée par des représentantes de l'organisme CALACS. Du théâtre-forum, un jeu de «vrai ou faux», quelques lectures et des discussions ont permis aux participantes d'échanger, sur un mode tantôt ludique, tantôt sérieux, sur le sujet et de se sensibiliser aux modes parfois insidieux de sexisme et de harcèlement en milieu de travail et d'études. L'activité était organisée par le Comité de la condition des femmes de l'UQAR, pour souligner la Journée internationale des femmes.

Des études supérieures dans l'Est du Québec :

Quelles sont les perceptions des étudiantes et des étudiants?

Telle est la grande question à laquelle tentera de répondre une enquête entreprise auprès d'étudiantes et d'étudiants de l'Est du Québec, par le Groupe Multi-réseau, pour le compte du Comité de promotion des études supérieures dans l'Est.

Le Comité de promotion des études supérieures dans l'Est regroupe le Cégep de la Gaspésie et des îles, le Cégep de La Pocatière, le Cégep de Matane, le Cégep de Rimouski, le Cégep de Rivière-du-Loup, le Centre spécialisé des pêches de Grande-Rivière, l'Institut maritime du Québec et l'Université du Québec à Rimouski. Son objectif est de promouvoir les établissements d'enseignement supérieur de la région : les faire connaître, faire valoir la qualité et la variété des formations qu'ils dispensent, etc. Divers moyens sont mis en oeuvre pour atteindre ces objectifs. À titre d'exemple, le concours de rédaction *J'ai le goût de l'Est* est organisé chaque année dans les écoles secondaires de la région. Mais pour atteindre au

mieux les objectifs qu'il s'est fixé, le Comité doit connaître les perceptions qu'ont les étudiantes et étudiants des établissements d'enseignement de leur région.

L'an dernier, le Comité demandait donc à un groupe de professeurs en Techniques d'enquête et sondage du Cégep de Rimouski, le groupe MULTI-RÉSEAU, de préparer un projet d'enquête de perception visant à connaître les comportements des élèves et des parents envers les établissements de l'Est. La recherche s'articule, dès lors, autour de quatre objectifs :

- décrire l'image des institutions d'enseignement supérieur de l'est du Québec auprès des élèves de 5^e secondaire et de leurs parents, en ce qui a trait à la qualité de la formation donnée dans les cégeps et à l'UQAR, au placement des diplômées de l'Est sur le marché du travail et aux admissions des élèves de l'Est dans les cégeps et les universités;
- décrire les motifs des choix de cégep et d'université des élèves de l'Est du Québec;
- analyser les attitudes des élèves de l'est envers les universités des grands centres et envers l'UQAR;
- comparer l'image que se font les élèves et leurs parents des institutions d'enseignement supérieur de l'est avec celle des institutions d'un grand centre.

Une telle enquête impliquant des coûts qui dépassaient les ressources disponibles au Comité de promotion des études supérieures dans l'Est, des démarches ont été entreprises auprès

du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science qui a accepté de financer le projet en accordant des subventions totalisant 26 000 \$.

Le Groupe MULTI-RÉSEAU, Daniel Castonguay, Jacques Turcot et Robert Valois, a donc pu amorcer son enquête en février, après en avoir précisé les objectifs et défini la méthodologie. D'une part, un sondage d'opinion, réalisé par questionnaire auprès d'élèves et de parents de 5^e secondaire, permettra de connaître l'opinion que ceux-ci se font de la qualité de la formation des établissements post-secondaires de l'est, de l'éventail des programmes, de la qualité de vie, de l'admission dans ces établissements et du placement des diplômés, de connaître les motifs de choix d'un cégep et de comparer les images des cégeps de la région et des cégeps de l'extérieur. D'autre part, des entrevues de groupes avec des étudiantes et étudiants de l'UQAR et de l'Université Laval seront réalisées, afin d'identifier les motifs de choix d'une institution universitaire, les perceptions positives et négatives des établissements (choisis et non-choisis), les attitudes envers la qualité de la formation universitaire et envers les possibilités de placement selon l'université fréquentée. Ces entrevues de groupe auront lieu au cours du mois de mars, tant à Rimouski qu'à Québec, et le sondage d'opinion par questionnaire s'effectuera en avril et mai. Les données recueillies seront ensuite analysées et le rapport de l'enquête devrait être disponible à l'été 1993.

Le 24 mars :

Juste pour rire

Pour une deuxième année consécutive, les Services aux étudiants de l'UQAR accueillent les Auditions Juste pour rire. Elles auront lieu à l'Atrium, le 24 mars prochain.

Vous avez la verve grinçante, un point de vue cynique sur le monde qui vous entoure? On vous trouve drôle? On dit de vous que vous êtes cruel? Et ça vous amuse? C'est bon signe : vous avez peut-être tout ce qu'il faut pour tenter votre chance aux Auditions nationales de Juste pour rire.

Les auditions s'adressent à toute personne de 18 ans et plus qui s'intéresse à l'humour. Chaque année, elles ont lieu dans dix villes du Québec. Le gagnant ou la gagnante de chaque région recevra une bourse de 350 \$, un billet d'avion aller-retour et l'hébergement à Montréal pour la Finale.

Vous pouvez vous procurer un formulaire d'inscription en vous présentant à la salle E-105. Votre fiche d'inscription doit être remise le plus vite possible : des pré-auditions auront lieu. Pour plus d'information, contactez André Bédard, au 724-1780.



RECHERCHE

Acfas :
Le comité accueil et protocole recherche...

... des membres du personnel intéressés à accueillir et informer les congressistes pendant la durée du Congrès de l'Acfas. Rappelons que le congrès s'échelonne du 17 au 21 mai. Pour plus de renseignements, les personnes intéressées peuvent contacter l'un ou l'autre des membres du comité :

Gaston Lavoie : 1729
Denis Lebel : 1379
Henriette Lauzier : 1425

61^e Congrès de l'Acfas :

Le point, à deux mois du congrès

Un peu d'histoire

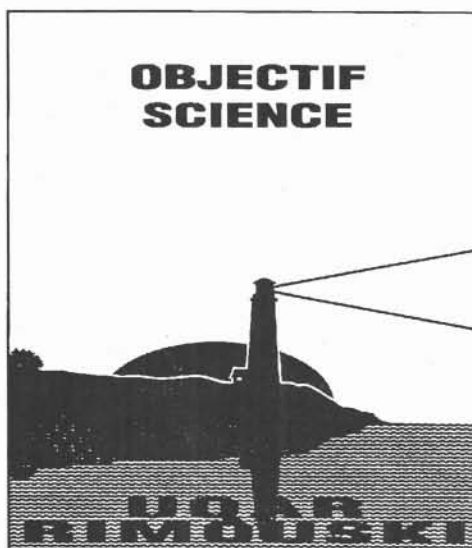
C'est en décembre 1991 que l'UQAR a reçu la confirmation qu'elle sera l'hôte du 61^e Congrès de l'Acfas. Quelques semaines plus tard, le comité exécutif est formé : Mme Hélène Tremblay agira comme présidente du Congrès, M. Rodrigue Bélanger présidera la comité scientifique et Mme Marie-France Maheu sera présidente du comité organisateur. C'est à partir de ce noyau que, progressivement, près de cent cinquante personnes de la communauté universitaire et plusieurs partenaires de la région seront associés à l'organisation. En effet, outre les objectifs et principes spécifiquement scientifiques inhérents à la tenue du Congrès, l'UQAR s'est fixé trois grands principes directeurs devant régir l'ensemble de l'organisation de l'événement : mobilisation, rassemblement et partenariat.

La structure organisationnelle qui s'instaure à ce moment doit prendre en considération des caractéristiques intrinsèques à la région : distance des grands centres, capacités d'accueil des salles, disponibilité relativement restreinte de lieux d'hébergement, etc. L'implication de membres de la communauté universitaire et des partenaires du milieu devient donc particulièrement déterminante. À l'UQAR, plusieurs sous-comités sont formés et la Chambre de commerce et l'Office du tourisme et des congrès de Rimouski apportent au comité organisateur leur expertise en termes touristiques et organisationnels.

Au chapitre du financement, l'événement demandera des déboursés de l'ordre de 740 000 \$. La contribution de l'Acfas, par les revenus d'inscription, de commandites et d'autres sources, se chiffre à 216 500 \$. Pour l'Université, l'implication financière s'élève à 305 000 \$, incluant une subvention de la communauté scientifique réseau, des commandites du milieu et une contribution en biens et services. Finalement, la Chambre de commerce de Rimouski s'implique, avec des commandites du milieu, une contribution du gouvernement provincial et une subvention du Bureau fédéral de développement régional, pour un montant de 217 700 \$.

Une préparation minutieuse, une structure innovatrice

Par sa structure de fonctionnement, l'UQAR



61^e Congrès de l'Acfas
du 17 au 21 mai 1993 à Rimouski

**Université
du Québec
à Rimouski**



innove. Quatre sous-comités divisés en secteurs scientifiques relèvent du comité scientifique : sciences biologiques et sciences de la santé; sciences humaines; sciences physiques, mathématiques et génie; sciences sociales. Le comité organisateur, pour sa part, chapeaute dix sous-comités : hébergement, transport, activités socioculturelles, protocole et accueil, communications, services auxiliaires, audiovisuel, restauration, commandites et exposition navale. Cette structure organisationnelle de type horizontal entraîne des relations nom-

**Quelque 3000 congressistes,
Près de 150 personnes impliquées
dans l'organisation,
Plus de 1100 heures de
communications scientifiques,
1200 communications en sections,
930 communications en colloques,
Un budget de 740 000 \$,
... et des milliers d'heures de travail!**

breuses et nécessaires entre les divers sous-comités et témoigne de l'implication massive de la communauté universitaire.

Au lieu de miser sur une permanence soutenue pendant la durée entière de l'organisation, l'UQAR a choisi de stimuler l'intérêt et de susciter l'implication des membres de la communauté afin qu'ils deviennent les acteurs principaux de l'événement. Depuis le début de janvier 1993, le comité organisateur dispose cependant d'une permanence composée d'une coordonnatrice et d'une secrétaire administrative. Mme Josée Forest et Mme Marie Marcotte, toutes deux engagées par la Chambre de commerce dans le cadre de la subvention du BFDR, seront en poste jusqu'au 30 juin, afin de diriger le processus d'évaluation de l'organisation et de faire le bilan de l'événement.

À quelques semaines de la tenue du Congrès, le rythme de travail s'accélère. Un tel événement implique en effet quantité de services et de réalisations, dans des domaines divers. De plus, pendant le congrès lui-même, quantité de personnes seront mobilisées pour répondre, sur les quatre sites du congrès, aux besoins des congressistes.

Le Congrès... et après

Pour l'instant, les énergies de tous sont concentrées vers l'atteinte de l'objectif : faire de ces cinq journées un succès sur tous les plans. Le fil d'arrivée, c'est la semaine du 17 au 21 mai. Mais au delà de ces cinq journées, au delà de la présence à Rimouski de 3000 scientifiques, au delà des 2130 communications, le 61^e Congrès de l'Acfas aura des retombées importantes.

Compte tenu de l'ampleur de l'événement, l'impact économique dans la région de Rimouski n'est pas à négliger. Bien qu'il soit difficile d'évaluer avec précision ces retombées, la méthode de l'Association des bureaux de congrès du Québec permet de chiffrer les retombées totales, directes et indirectes, à plus de 2 millions de dollars.

Pour l'UQAR, ses étudiantes et étudiants, ses chercheuses et chercheurs, ce 61^e Congrès de l'Acfas sera certes l'occasion de faire valoir et de diffuser les recherches effectuées ici et d'établir ou de renforcer les contacts avec des collègues. Par ailleurs, cet effort de tous pour atteindre l'OBJECTIF SCIENCE accroîtra sans aucun doute la crédibilité de l'UQAR, tant dans son milieu que dans l'ensemble de la communauté universitaire nationale et internationale.

Cahiers du Grideq :

Pouvoirs régionaux en question

Marc Lambinet, professeur invité à l'UQAR en 1991, vient de faire paraître, dans la collection des cahiers du GRIDEQ, un ouvrage intitulé *Pouvoirs régionaux en question : structures régionales et régionalismes dans les pays de la Communauté européenne*. Après la tenue de référendums sur le traité de Maastricht, l'analyse de Marc Lambinet nous permet de mieux comprendre les différents mouvements régionalistes à l'oeuvre dans plusieurs pays européens. Ce vingt et unième «Cahier du GRIDEQ» intéressera ceux et celles que la question régionale québécoise préoccupe. Ils y trouveront des informations sur des situations prévalant ailleurs dans le monde et souvent mal connues, des analyses permettant aussi d'entrevoir la profondeur historique et la portée actuelle du régionalisme. Les personnes qui s'intéressent aux expériences de décentralisation des pouvoirs politiques, au développement endogène, aux différences culturelles et à l'avenir de peuples appelés à vivre ensemble, y trouveront aussi matière à réflexion.

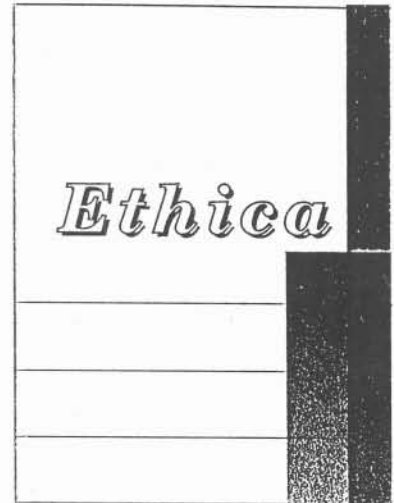
Ethica :

L'éthique peut-elle faire l'objet d'un projet pédagogique?

Les 24 et 25 mars prochains se tiendra à l'Université de Mons Hainaut un colloque international intitulé *L'éthique peut-elle faire l'objet d'un projet pédagogique?*, organisé par le Centre interdisciplinaire d'études philosophiques de l'Université de Mons en collaboration avec le groupe ETHOS de l'UQAR, la chaire Hoover d'éthique économique et sociale de l'Université catholique de Louvain et le Département Sciences, Philosophies, Sociétés des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur.

Le dernier numéro de la revue *ETHICA* publie ce mois-ci les actes de ce colloque. «Est-il superflu de rappeler, écrit-on dans le liminaire, que d'importantes questions éthiques surgissent aujourd'hui, qu'elles concernent autant la vie privée que la vie publique des membres de nos sociétés. Comment, dans ce cas, peut-on préparer le moins mal possible les jeunes générations à vivre aujourd'hui et demain dans un monde mouvant?» Telle est la perspective générale qui articule les articles de Monique

Dumais, Pierre Fortin, Gérard Fourez, Marie-Pierre Grosjean, Willy Lahaye, Georges A. Legault, Claire Lejeune, Pierre-Paul Parent, Simonne Plourde, Jean-Pierre Pourthois et Huguette Desmet, Jacques Sojcher, Philippe Van Parijs et Marcel Voisin.



ÉCHOS du Conseil d'administration

Des collaborations importantes

- Le conseil d'administration a approuvé le protocole de coopération entre l'UQAR et l'Instituto Argentino de Oceanographia. Ce protocole origine d'une coopération déjà amorcée entre les membres du Département d'océanographie, des chercheurs et des étudiants de l'Argentine. Les deux établissements sont d'accord pour développer un programme conjoint d'échanges, au niveau de la recherche et de l'enseignement, dont les objectifs sont de réaliser des recherches dans des domaines spécifiques à préciser et de promouvoir conjointement des cours, des réunions scientifiques et des séminaires.
- Le Conseil d'administration a adopté une proposition d'implication de l'UQAR dans un projet de recherche sur la mise en valeur des boues et des cendres résiduelles comme fertilisant sylvicole à Baie-Comeau. Une équipe constituée de professeures, professeurs, professionnelles et professionnels de l'UQAR et du Cégep de Baie-Comeau, en collaboration avec des organismes et entreprises de Baie-Comeau, a élaboré cet important projet de recherche relié au domaine environnemental. Le projet a reçu l'appui financier de plusieurs partenaires et a été soumis au ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ).

Avis de... recherche

Le Réseau québécois des chercheuses féministes publie dans son bulletin des informations sur la recherche faite par des femmes. Si vous avez une recherche en cours, un livre en rédaction, un article en préparation sur un sujet qui vous passionne et qui passionnerait d'autres femmes et les aiderait à mieux se connaître et à mieux vous faire connaître, faites parvenir un court résumé qui pourra être publié dans le bulletin du Réseau. Pour plus d'informations, contacter Monique Dumais, au 724-1739. Vous pouvez également faire parvenir directement au RQCF vos résumés ou articles, au soin de Claire V. de la Durantaye, Décanat des études de premier cycle, UQTR, C.P. 500, Trois-Rivières, G9A 5H7.

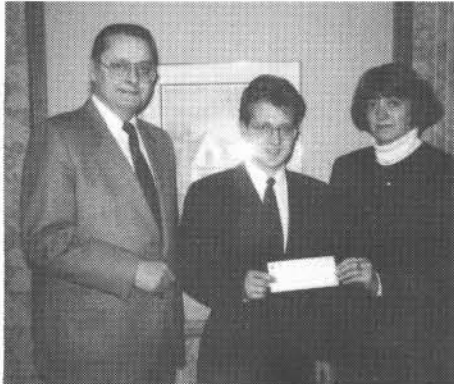
Comptez sur nous CGA,
les gestionnaires polyvalents



LA CORPORATION PROFESSIONNELLE
DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS
DU QUÉBEC

Martin Roy reçoit la Bourse jeunesse Raymond Blais

Martin Roy, étudiant en économie et gestion à l'UQAR a reçu le 10 février dernier la Bourse jeunesse Raymond



Blais de la Fondation Desjardins. Cette bourse d'un montant de 1000 \$ est destinée à aider au démarrage ou à la consolidation de très petites entreprises dont les entrepreneurs ont entre 18 et 30 ans. Cette année, 218 entreprises ont participé au concours provincial et 15 bourses ont été décernées.

Rappelons que Martin Roy a également obtenu, en octobre dernier, le prix Jeune entrepreneur de la Banque fédérale de développement. Son entreprise, les Gazons Martin Roy, se spécialise dans l'entretien de terrains résidentiels ou commerciaux, dans la région de Bic à Mont-Joli : nettoyage et entretien des gazons, des rocailles, etc. La saison qui s'amorcera bientôt en sera une de consolidation : la bourse

sera utilisée pour l'implantation d'un logiciel comptable. Par ailleurs, l'entreprise élargira son champ d'activité en offrant également un service d'arboriculture (taille et entretien des arbres d'ornements et des arbres fruitiers).

Achat d'ordinateur

Tu voudrais avoir un ordinateur mais tu n'as pas les sous pour en acheter un? Savais-tu que la direction de l'Aide financière aux étudiants a un formulaire de demande de garantie de prêt pour l'achat d'un micro-ordinateur?

Le montant maximal d'une garantie de prêt à la charge de l'emprunteur pour l'achat d'un micro-ordinateur est de trois mille dollars (3000 \$).

L'étudiant doit payer trimestriellement l'intérêt sur le capital. Les trimestres se terminent le 31 mars, le 30 juin, le 30 septembre et le 31 décembre.

Le taux d'intérêt est le taux préférentiel majoré de 1 %, en vigueur au moment de la négociation de la garantie de prêt. Ce taux d'intérêt est renouvelable annuellement à la date anniversaire du prêt.

Dans le cas de l'étudiant bénéficiant du régime des prêts et bourses, les intérêts payés durant l'année d'attribution d'un prêt s'ajoutent à ses frais admissibles et peuvent donner droit à une aide additionnelle sous forme de prêt ou de bourse.

L'ordinateur doit être acheté par l'entremise d'une coopérative étudiante.

Pour être admissible, un étudiant universitaire doit avoir réussi au moins 12 unités.

Pour en savoir plus, s'adresser à Jimmy Saint-Laurent, à la salle E-109, le mardi de 18 h à 21 h et le samedi de 12 h à 16 h.



MON TRAVAIL

MA PASSION

MON ENTREPRISE

VOUS AVEZ...

- ... la passion de votre travail
- ... la passion de votre domaine d'intervention
- ... la passion de l'entrepreneurship

VOUS VOULEZ...

- ... partir votre entreprise

VOUS ÊTES...

- ... étudiants ou diplômés de moins de 5 ans des programmes de sciences comptables ou de sciences administratives de niveau baccalauréat, maîtrise ou doctorat.

INSCRIVEZ-VOUS...

- ... au plus tard le 31 mars 1993 et déposez votre projet avant le 15 mai 1993

Pour informations et formulaire d'inscription :

Monsieur Robert Sheitoyan, Ph.D.
Coordonnateur du Prix -
Tél.: (514) 987-3895

■ Université du Québec à Rimouski
M. Guy Perron -
Tél.: (418) 724-1607

Prix

**Entrepreneurship
1993**

**GRAND PRIX DE
10 000 \$**

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE
DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS
DU QUÉBEC

MENTION D'HONNEUR
5 000 \$
OFFERT PAR LA
FONDATION DESJARDINS

Des thèses à l'UQAR

LUQAR, en plus des programmes de 1^{er} et de 2^e cycles, offre des programmes de 3^e cycle : un doctorat en océanographie et, conjointement avec l'UQAM, un doctorat en éducation. Depuis 1987, plusieurs étudiantes et étudiants ont ainsi pu soutenir leur thèse dans ces domaines. Le Bureau du doyen des études avancées et de la recherche nous a fourni la liste des thèses soutenues à l'UQAR entre 1987 et 1992.

Programme d'études : Doctorat en océanographie
 Auteur : **Nelson Belzile**
 Titre : *Étude géochimique de l'arsenic et du sélénium dans les sédiments du chenall Laurentien*
 Soutenance : 15 janvier 1987
 Directeur de recherche : Jean Label, UQAR
 Jury de soutenance : Mohammed El-Sabh, président, UQAR; Jean Label, UQAR; André Tessier, INRS-Eau; Denis Shaw, University McMaster.

Programme d'études : Doctorat en océanographie
 Auteur : **Michel Harvey**
 Titre : *Variations spatio-temporelles des paramètres démographiques et de l'allocation d'énergie du bivalve *Macoma balthica* (L.) dans la zone de l'estuaire maritime du Saint-Laurent (Québec, Canada)*
 Soutenance : 7 décembre 1990
 Directeur de recherche : Bruno Vincent, UQAR
 Jury de soutenance : Gaston Desrosiers, président, UQAR; Pierre Béland, Institut national d'écotoxicologie du Saint-Laurent; Erik Bonsdorff, Abo Akademy University.

Programme d'études : Doctorat en océanographie
 Auteur : **Gilles Miron**
 Titre : *Définition et description du domaine vital et biologie comportementale chez le polychète *Nereis virens* (Sars)*
 Soutenance : 28 mars 1991
 Directeur de recherche : Gaston Desrosiers, UQAR
 Co-directeur : Christian Retière, Laboratoire maritime de Dinar
 Jury de soutenance : Jean-Claude Brêthes, président, UQAR; Gaston Desrosiers, UQAR; Christian Retière, Laboratoire maritime de Dinar; Jean-Yves Gauthier, Laboratoire d'éthologie de Rennes I.

Programme d'études : Doctorat en éducation
 Auteur : **Denis Trudelle**
 Titre : *Sentiment de compétence, attitudes et pratiques éducatives chez des parents québécois d'enfants d'âge préscolaire, en fonction de leurs caractéristiques socio-économiques*

Soutenance : 23 octobre 1991
 Directeur de recherche : Bernard Terrisse, UQAM
 Co-directeur : Simon Papillon, UQAR
 Jury de soutenance : Yvon Bouchard, président, UQAR; Jean-Pierre Pourtois, Université de Mons, Hainaut, Belgique; Cecilia Quintin, UQTR.

Programme d'études : Doctorat en océanographie
 Auteur : **Cesar Oswaldo Toro Vanegas**
 Titre : *Modélisation diagnostique de la circulation tri-dimensionnelle induite par la densité dans le golfe du Saint-Laurent*
 Soutenance : 22 janvier 1992
 Directeur de recherche : V.G. Koutikonsky, INRS-Océanologie
 Co-directeur : R. E. Wilson, State University at Stony Brook
 Jury de soutenance : Yves Gratton, président, IML; Brian Petrie, Bedford institute of Oceanography; Jean-François Dumais, UQAR.

Programme d'études : Doctorat en océanographie
 Auteur : **Mohammed Ayoub M. Rady**
 Titre : *Hydrodynamical numerical modelling of water movement in the Gulf of Suez, Egypt*
 Soutenance : 30 octobre 1992
 Directeur de recherche : Mohammed El-Sabh, UQAR
 Co-directeur : T. S. Murty, Institute of Ocean Sciences, Sidney, B. C.
 Jury de soutenance : Jean-François Dumais, président, UQAR; D. B. Rao, National Meteorological Center, Washington.

Café-rencontre : La réussite scolaire

La réussite scolaire, ça vous intéresse? Vous voulez échanger sur ce sujet? Un café-rencontre animé aura lieu, le 17 mars à 13 h 15, à la salle F-304. Pour informations et inscriptions, communiquez aux Services aux étudiants, salle E-105, comptoir de Claire, téléphone : 724-1530.

Bourse du SPPUQAR 1993-1994

Le Syndicat des professeures et professeurs de l'UQAR (SPPUQAR) offre une bourse qui vise à reconnaître le militantisme des étudiantes et étudiants qui oeuvrent dans des organismes syndicaux ou para-syndicaux, des associations communautaires, mouvements de femmes ou groupes populaires, et des organismes de solidarité internationale.

La bourse est d'un montant d'environ 5 000 \$ et est décernée en entier ou partagée entre deux ou trois candidats et candidates. Cependant, pour des raisons reliées aux critères d'admissibilité ou à la qualité des dossiers soumis, le SPPUQAR peut décider de ne pas attribuer la bourse.

Critères d'admissibilité

Le concours est ouvert aux étudiantes et aux étudiants qui poursuivent leurs études à l'UQAR, qui sont inscrits à temps complet dans un programme de 1^{er} cycle et qui auront complété 60 crédits dans ce programme avant le début de l'année universitaire pour laquelle la bourse est décernée, ou qui sont inscrits à un programme de 2^e ou de 3^e cycle. De plus, le boursier ou la boursière devra poursuivre des études à temps complet à l'UQAR pendant l'année universitaire pour laquelle la bourse est décernée. Les candidates ou candidats qui ont déjà reçu la bourse du SPPUQAR ne sont pas admissibles.

Critères de sélection

Dans l'ordre, les critères de sélection sont :

1. qualité du dossier de militantisme
2. qualité du dossier universitaire
3. qualité de la présentation écrite du dossier.

Contenu du dossier

Toute demande de bourse doit être faite sur des formulaires spécifiques à cette fin, disponibles au secrétariat du SPPUQAR, au B-303. Le dossier doit comporter le dossier de militantisme du candidat ou de la candidate et son dossier universitaire.

Échéancier

Les dossiers complets des candidates et candidats devront parvenir au secrétariat du SPPUQAR (B-303), au plus tard le **31 mars 1993**, avant 17 h.

Selon quatre Canadiens sur cinq :

Les universités font un bon travail

Plus de 80 % des Canadiennes et des Canadiens jugent le travail des universités bon ou très bon. C'est ce que révèle un sondage Angus Reid effectué pour l'Association des Universités et Collèges du Canada (AUCC). Les deux-tiers des personnes interrogées considèrent même que les universités font mieux que les écoles primaires et secondaires. Les répondantes et répondants ont tendance à juger aussi favorablement les universités de leur province que l'ensemble des universités canadiennes. «Les universités se réjouissent de ce solide appui du public», commente M. Claude Lajeunesse, président directeur général de l'AUCC.

Par ailleurs, moins d'une personne sur dix a mentionné la recherche au nombre des mandats de l'université. Lorsqu'on demandait aux répondantes et répondants d'identifier les deux premiers rôles des universités canadiennes, 35 % identifiaient l'enseignement supérieur et 24 % la préparation des étudiants au marché du travail. Moins de 10 % ont mentionné la recherche comme deuxième rôle, et 38 % ont été incapables d'identifier un deuxième rôle pour les universités. «Cette méconnaissance du mandat des universités est une cause de souci chez nos membres, déclare M. Lajeunesse. Le public semble ignorer qu'une grande partie de la recherche effectuée au Canada l'est sur des campus et par des professeurs. Nous devons maintenant mettre les bouchées doubles pour le faire savoir au Canadien moyen.»

En ce qui a trait au financement des universités, 63 % des Canadiennes et Canadiens d'âge adulte considèrent que les universités ne sont pas suffisamment subventionnées. Cependant, la gratuité des études universitaires n'apparaît souhaitable qu'à environ un quart des répondantes et répondants : 73 % estiment en effet que les étudiants doivent payer des frais de scolarité.

Ce sondage a été réalisé fin novembre et début décembre 1992 auprès de 2 000 personnes de toutes les parties du Canada.

Conseil des universités :

Le financement des universités

En septembre dernier, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science décidait de favoriser l'accroissement du nombre des diplômés universitaires en instaurant un mode de financement en fonction des résultats. C'est sur cette question et sur les principes qui doivent guider de telles modalités de financement

CRSH :

Le rapport annuel 1991-1992

«Je crois que le CRSH a marqué des points importants au cours de 1991-1992 en décloisonnant les disciplines, en favorisant des approches novatrices pour appréhender le registre des problèmes complexes confrontant la société moderne, en intégrant et en diffusant le savoir généré par les chercheurs de différents champs d'expertise.» C'est en ces mots que Mme Paule Leduc, présidente du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada a commenté, dans le rapport annuel de l'organisme, l'année écoulée.

Cette année aura été marquée, on le sait, par l'annonce de la fusion du CRSH, du Conseil des Arts et des Programmes culturels internationaux et relations universitaires internationales en une nouvelle agence subventionnaire pour les arts et la recherche en sciences humaines. Pour Mme Leduc, cette fusion ouvre de nouvelles perspectives; «j'ai la conviction, écrit-elle, que l'utilité de la recherche et son importance intellectuelle continueront de croître dans le nouveau cadre institutionnel».

Mais l'essentiel du message que livre Mme Leduc touche le développement du CRSH au cours de l'exercice concerné. Il y deux ans, rappelle-t-elle, le CRSH a élaboré un Plan stratégique dont émergeaient trois priorités : former une nouvelle génération de chercheurs, développer une infrastructure de recherche et promouvoir les approches innovatrices et, enfin, favoriser une large diffusion des résultats de recherche. En 1991-1992, le gouvernement canadien consentait une augmentation de 7,8 % du budget du CRSH, ce qui lui a permis, soutient Mme Leduc, de franchir de grands pas dans l'application de son Plan stratégique : les recherches inter et multidisciplinaires ont gagné du terrain, la participation d'étudiants de 2^e et de 3^e cycles s'est généralisée, le CRSH a développé diverses collaborations avec des organismes privés ou gouvernementaux, et il a adopté un nouveau cadre pour étendre les communications afin que les résultats des recherches soient appliqués le plus largement possible dans divers secteurs de la société.

Accès aux renseignements produits

dans le cadre de projet de recherche universitaires :

Un guide juridique

La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec a publié récemment un *Guide juridique sur les demandes d'accès aux renseignements produits dans le cadre de projets de recherche universitaires*.

Comme on l'explique dans le document, «la recherche en milieu universitaire produit un large éventail de documents de toute sorte. La cueillette, le traitement et l'analyse des données, la préparation des versions préliminaires, les rapports d'étape et, enfin, la publication des renseignements sont autant d'occasions pour les chercheurs universitaires de produire une très grande variété de documents».

Le Sous-comité des conseillers juridiques de la CRÉPUQ a donc jugé souhaitable, compte tenu de la complexité des questions soulevées, de rédiger un guide à l'intention des responsables de l'accès au sein des universités. Ce sous-comité a en effet eu à se pencher sur différents dossiers relatifs à des demandes d'accès formulées en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

Ce *Guide juridique* se divise en trois chapitres :

1. Contexte entourant les demandes d'accès aux renseignements de recherche
2. Motifs pour refuser la transmission de renseignements de recherche
3. Lettres types du responsable de l'accès.

que le Conseil des universités a émis, récemment, un avis.

Tout en appuyant la position du ministère sur cette question, le Conseil énonce les principes d'implantation de mesures de financement en fonction des résultats et recommande des cri-

nières d'allocation des sommes visant à limiter les effets négatifs possibles. Le Conseil propose aussi de réviser des dispositions relatives à l'aide financière aux étudiants afin de favoriser la persévérance et de réduire la durée des études et recommande que soit analysée l'efficacité des mesures fiscales visant les étudiants.

Le déclin des langues celtiques

Le mardi le 16 mars, à 19 h 30, M. Charles Trébaol, chargé de cours en histoire au Département des sciences humaines de l'UQAR prononcera une conférence intitulée *Le déclin des langues celtiques : l'exemple du gaélique irlandais et du breton*.

Après avoir été parlées dans une grande partie du continent européen, ces langues ne sont actuellement plus pratiquées que dans ses zones les plus excentriques. Le gaélique irlandais, bien que première langue officielle de l'Irlande et matière scolaire obligatoire, n'est plus d'usage quotidien que dans les «Gaeltacht», sortes de réserves linguistiques. Le breton, violemment combattu pendant des siècles par l'État français, connaît un sort peu enviable, malgré le timide revirement de la politique française.

Cette conférence, organisée par le Module d'histoire, est ouverte au public. Elle aura lieu à la salle D-315.

Les petits mots du CAIFÉ

1. LE MOYEN TERME

Contrairement à la pratique poétique qui recherche les formules inattendues ou encore «inouïes», l'usage courant emploie nombre d'expressions toutes prêtes. Reconstituez-en quelques-unes à partir des deux listes suivantes (un verbe peut avoir plusieurs compléments).

VERBES

- 1) apposer
- 2) asséner
- 3) combler
- 4) commettre
- 5) dresser
- 6) émettre
- 7) établir
- 8) exercer
- 9) incarner
- 10) intenter
- 11) libeller
- 12) livrer
- 13) négocier
- 14) prélever
- 15) régler
- 16) remplir

NOMS

- a) un accord
- b) un avis
- c) une bataille
- d) un conflit
- e) un coup
- f) un devis
- g) une entente
- h) une facture
- i) une fonction
- j) des fonds
- k) un formulaire
- l) un impôt
- m) une influence
- o) une liste
- n) une lacune
- p) un manque
- q) un personnage
- r) une pression
- s) un procès
- t) une profession
- u) un rapport
- v) une signature
- w) une table
- x) un virage
- y) un chèque
- z) un délit

2. Trouvez, dans la liste ci-après, la formule positive et abrégée correspondant aux expressions suivantes :

- | | |
|--------------------------------------|--------------------------|
| 1) ne pas accepter une invitation | a) passer outre |
| 2) ne pas accepter une défaite | b) contrevenir à |
| 3) ne pas s'arrêter à une objection | c) manquer à |
| 4) ne pas suivre la norme | d) échouer à |
| 5) ne pas tenir ses promesses | e) céder à |
| 6) ne pas réussir un examen | f) s'écarter de |
| 7) ne pas résister à la tentation | g) dissimuler |
| 8) ne pas manifester sa joie | h) intercepter |
| 9) ne pas observer un règlement | i) dilapider |
| 10) ne pas manger | j) être à court d'argent |
| 11) ne pas faire d'économies | k) décliner |
| 12) ne pas laisser passer la lumière | l) vivoter, végéter |
| 13) ne pas avoir un sou vaillant | m) refuser |
| 14) ne pas vivre à l'aise | n) prospérer |
| 15) ne pas s'appauvrir | o) jeûner |

Réponses en page 10.

À la Galerie de l'UQAR :

Marie VOYER

Une femme, deux vies : Marie Voyer, responsable du secrétariat de la Fondation de l'Université du Québec à Rimouski et Marie Voyer, l'artiste. La première n'empêchant pas l'autre, elle troque depuis toujours stylo et ordinateur contre palette et spatule.



Marie Voyer se signale d'abord, en 1970, par ses portraits, à sa première exposition. Autodidacte, elle est allée enrichir sa formation depuis vingt ans, auprès de plusieurs artistes professionnels sur tout le territoire du Québec et de la côte américaine. Ambassadrice de son pays par les images qu'elle diffuse partout de notre patrimoine, elle a su profiter du contact tangible avec le riche héritage d'un passé artistique ainsi qu'avec l'expression contemporaine des diverses écoles de pensée des maîtres des autres pays, devenus autant de points de repère d'une peinture encore plus vigoureuse.

Travaillant sur le motif, elle fréquente la Côte atlantique où la mer et son environnement sont particulièrement captivants et les coins privilégiés de notre province où se réfléchit une sorte de poésie de couleurs favorisant sa manière directe, spontanée et sincère de peindre.

Ses toiles sont exposées dans différentes galeries du Québec et elles font partie de plusieurs collections privées en France, en Belgique, aux États-Unis, en Afrique et au Canada. Ses principales expositions au Québec ont eu lieu au Musée Laurier d'Arthabaska, à la Galerie Basque de Rimouski et à la Galerie d'Art du Vieux Château à Québec. En solo, elle présentait ses tableaux à la Galerie d'art de l'Auberge de la Pinsonnière, à Cap-à-l'Aigle (1988) et au Centre culturel de Verdun (1989). Elle est représentée par la Galerie Basque de Rimouski depuis 1982, la Galerie d'art de la Pinsonnière et au Foyer des Arts de Montréal depuis 1989.

Marie Voyer présente, sous le thème *Souffle du printemps*, plus d'une trentaine de toiles pleines de fraîcheur, de fleurs, de femmes, de barques, de vie... À voir, à la Galerie d'art de l'UQAR, du 18 mars au 2 avril. La Galerie est ouverte de 12 h à 16 h 30 et de 18 h 30 à 21 h les jours de semaine, et de 14 h à 17 h les samedis et dimanches. Le vernissage aura lieu à 16 h, le jeudi 18 mars.

Conférence de Rochelle Duhaime :

La qualité totale



Le comité de programme de la Maîtrise en gestion de projet organise une conférence portant sur la qualité totale. Mme Rochelle Duhaime, directrice générale pour la division de Québec de la Société canadienne des postes; tentera alors de répondre à la question : *La qualité totale : sommes-nous de taille?*

Mme Duhaime est responsable de la réalisation des objectifs de la Société canadienne des postes pour l'ensemble du Québec, à l'exception des régions de Hull, Montréal et du Nouveau-Québec. Elle avait auparavant été directrice du Centre national de contrôle, directrice des opérations internationales, gestionnaire à la planification du réseau et responsable de l'implantation d'un système national d'identification du courrier. Mme Duhaime est par ailleurs détentrice d'un baccalauréat en psychologie de l'Université d'Ottawa.

La conférence aura lieu le **16 mars, à 19 h**, à la salle de conférence du Centre océanographique de Rimouski (COR).

Au Cégep de Rimouski :

Ernest Callenbach

L'auteur du célèbre roman *Écotopie* donnera une conférence au Cégep de Rimouski, lundi le **22 mars à 12 h**, à la salle D-114. M. Callenbach fera une tournée de quelques cégeps de la région. Le roman *Écotopie* est un portrait futuriste d'une société écologique. Considéré comme un classique environnementaliste, le roman fut vendu à plus de 600 000 copies et traduit en neuf langues. La conférence de M. Callenbach permettra de susciter un intérêt et d'enrichir la réflexion de tous et toutes quant à la protection de notre environnement. L'activité est organisée par le Syndicat des enseignants et des enseignants du Cégep de Rimouski.

Du 25 mars au 4 avril :

Les revues s'affichent

Chaque année, au printemps, la Société de développement des périodiques culturels organise dans l'ensemble du Québec une semaine d'activités destinées à mettre en valeur les revues culturelles publiées ici : *Les revues s'affichent*. Soulignons qu'une revue de l'UQAR est membre de la Société de développement des périodiques culturels : *Tangence*, revue littéraire animée par des professeures, professeurs et personnes chargées de cours du Département de lettres.

Cette année, la semaine des périodiques culturels aura lieu du 25 mars au 4 avril. À la bibliothèque de l'UQAR, une exposition permettra de feuilleter une quarantaine de revues d'art, de cinéma, de musique, de littérature, d'histoire, etc. Plusieurs activités auront également lieu pendant la semaine : lancements, animation... et surprises.

À cette occasion, la revue *Tangence* lancera son dernier numéro (39), intitulé «La fiction post-moderne» et fêtera officiellement son premier anniversaire. La revue, qui auparavant s'appelait *Urgences*, existe en effet sous le nom de *Tangence* depuis le numéro 35.

Les petits mots du CAIFÉ : LES RÉPONSES

- | | | | |
|--------------|-----------------------------------------------------|--------|--------------------------------|
| 1. | 1-k : | 2. | 1-k : |
| 1-v : | apposer une signature | 1-k : | décliner une invitation |
| 2-c : | asséner un coup | 2-m : | refuser une défaite |
| 3-n, p : | combler un manque, une lacune | 3-a : | passer outre (à) une objection |
| 4-z : | commettre un délit | 4-f : | s'écarter de la norme |
| 5-w, o : | dresser une table, une liste | 5-c : | manquer à ses promesses |
| 6-b, y : | émettre un avis, un chèque | 6-d : | échouer à un examen |
| 7-u, f : | établir un rapport, un devis | 7-e : | céder à la tentation |
| 8-r, m, t : | exercer une pression, une influence, une profession | 8-g : | dissimuler sa joie |
| 9-q : | incarner un personnage | 9-b : | contrevenir à un règlement |
| 10-s : | intenter un procès | 10-o : | jeûner |
| 11-y : | libeller un chèque | 11-i : | dilapider son avoir |
| 12-c : | livrer une bataille | 12-h : | intercepter la lumière |
| 13-a, g, x : | négocier un accord, une entente, un virage | 13-j : | être à court d'argent |
| 14-j, l : | prélever des fonds, un impôt | 14-l : | vivoter, végéter |
| 15-h, d : | régler une facture, un conflit | 15-n : | prospérer |
| 16-k, i : | remplir un formulaire, une fonction | | |

En bref

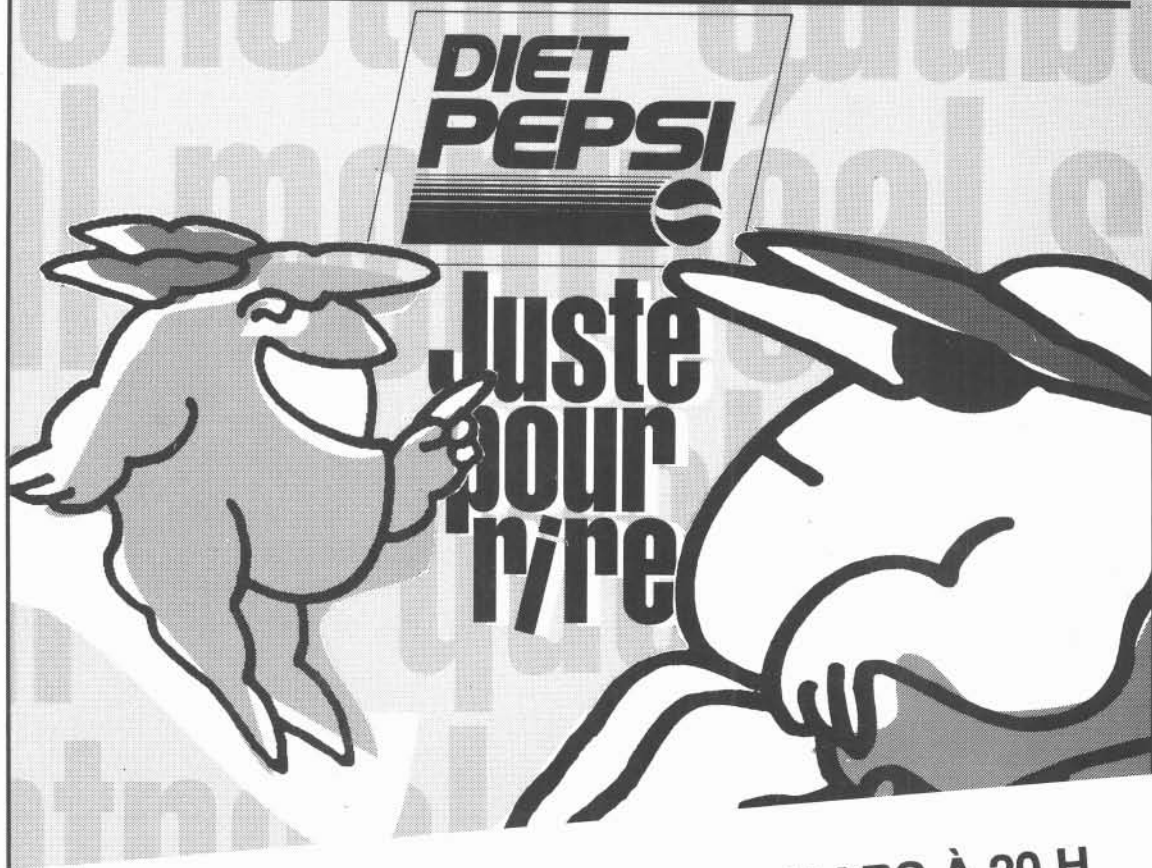
Un stage en Belgique : L'Agence Québec/Wallonie-Bruxelles pour la jeunesse est un organisme de coopération entre le Québec et la Communauté française de Belgique qui favorise le développement de la relève québécoise voulant profiter des avantages de la coopération internationale. Divers stages s'adressent à des jeunes de 18 à 30 ans. Le programme «Immersion professionnelle et sociale» est destiné aux 16-25 ans et les projets du secteur économique s'adressent aussi aux 31-35 ans. Les dates limites de dépôt des projets sont le 22 mars (départ dès mai 1993) et le 20 septembre (départ en novembre 1993). Des documents d'information sont disponibles à Communication-Québec.

M. Robert Dion agira comme directeur par intérim du Module de lettres, en remplacement de M. Guy Simard, en congé de maladie. Son mandat prendra fin au retour de M. Simard ou, si le congé de ce dernier devait se prolonger, le 31 mai 1993.

Nous offrons nos condoléances à M. François Mourant, professeur au Département des sciences de l'éducation. Son frère, Pierre Mourant, est décédé à Gascon le 15 février et sa soeur, Rollande Mourant, est décédée à Montréal le 1^{er} mars. Conformément à leur volonté, aucune cérémonie de funérailles n'a été organisée.

Une diplômée de l'UQAR : Le 5 février dernier, Claudette Therrien a soutenu sa thèse de doctorat en psychopédagogie intitulée *Élaboration de schèmes d'addition en première année du primaire*, à l'Université Laval. Mme Therrien a occupé, de 1978 à 1986, certains postes à l'UQAR : chargée de cours, professeure-substitut, responsable du Module préscolaire primaire. Elle a aussi obtenu, en 1981, une maîtrise en éducation de l'UQAR. Elle est maintenant conseillère pédagogique en mathématiques dans la région de Montréal.

LES AUDITIONS



AUDITIONS-SPECTACLE : 24 MARS À 20 H
ATRIUM

Université du Québec à Rimouski
Billets : 724-1780, local E-105.1

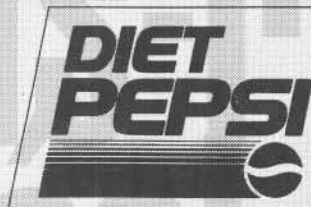
Vous avez la verve grinçante? On vous trouve drôle?

*...Tentez votre chance
aux Auditions nationales Juste pour rire
à l'Université du Québec à Rimouski.*

Auditions-spectacle : 24 mars 1993 à 20 h • Lieu : Atrium

INSCRIPTION - BILLETS :
Local E-105.1
Info : 724-1780

 Service des étudiants
de l'U.Q.A.R.



PRIX :
DIET PEPSI remettra une
bourse de 350 \$
au(x) gagnant(s) et
l'hébergement
à Montréal lors de la Finale
des Auditions nationales
Juste pour rire.

Calendrier

Mardi 16 mars, à 19 h : Conférence de Mme Rochelle Duhaimé, directrice générale pour la division de Québec de la Société canadienne des postes, intitulée *La qualité totale : sommes-nous de taille?*; à la salle de conférence du C.O.R. (I-216).

Mardi 16 mars, à 19 h 30 : Conférence de M. Charles Trébaol intitulée *Le déclin des langues celtiques : l'exemple du gaélique irlandais et du breton*; à la salle D-305.

Mercredi 17 mars, à 13 h 30 : Conférence de Mme Julie Bouchard, spécialiste en protection de l'environnement, intitulée *L'enseignement au primaire et la protection de l'environnement*; à la salle D-420 de l'UQAR.

Jeudi 18 mars, à 19 h 30 : Conférence de Pierre Daignault, chercheur autonome, intitulée *Le développement régional en République populaire de Chine : le cas de l'île de Hainan*; à la salle D-340 de l'UQAR.

Mardi 23 mars : Date limite pour l'abandon de cours sans mention d'échec au dossier universitaire (à l'exception des cours intensifs pour lesquels l'abandon doit être fait avant le début du cours).

Mercredi 24 mars : Auditions nationales Juste pour rire 1993, à l'Atrium de l'UQAR.

Jeudi 25 mars, à 20 h : Conférence de Mme Lise Baroni, intitulée *Les 10-20 ans et les 20-35 ans : questions à la société et à l'Église d'aujourd'hui*; au Grand Séminaire de Rimouski.

Vendredi 26 mars, à 9 h : Séminaire de Mme Lise Baroni intitulé *Les 10-20 ans et les 20-35 ans : implications pastorales et scénarios d'intervention*; au Grand Séminaire de Rimouski.

Mercredi 31 mars, à 13 h 30 : Conférence de M. Richard Morency, intitulée *Les mathématiques : présentation de la philosophie et du contenu de deux méthodes d'enseignement en mathématiques : Bâtimath et Enjeux mathématiques*; à la salle D-420 de l'UQAR.

Mercredi 31 mars, à 19 h : Conférence de Mme Murielle Garon, de la Commission des droits de la personne, intitulée *Le droit à l'intégration en classe ordinaire pour les élèves vivant avec une différence dite moyenne*; au F-215.

Mercredi 7 avril : Journée des cégépiennes et des cégépiens.

Dimanche 11 avril : Pâques.

Mercredi 21 avril, à 9 h : Colloque en Enseignement en adaptation scolaire et sociale, à l'UQAR.

Mardi 27 avril : fin du trimestre d'hiver.

Du 17 au 21 mai : 61^e Congrès de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences (Acfas).

Permettez-nous
de contribuer à
votre réussite...

Vous voulez réussir dans votre carrière et réaliser pleinement votre potentiel?

Les 14 300 CA du Québec sont au cœur des décisions. Leurs connaissances et leur savoir-faire constituent un apport incomparable à la société.

Choisir la profession de CA, c'est se donner les compétences les plus solides et les plus diversifiées qui soient.



Comptables
agréés
du Québec

Au cœur de l'action

UQAR-INFO

JOURNAL DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

300, allée des Ursulines, Rimouski (Québec) G5L 3A1

UQAR-Information est publié par le Service des communications, bureau E-215, téléphone : (418) 724-1427, télécopieur : (418) 724-1525. Ce journal est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire et aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Toutes les informations doivent nous parvenir au plus tard le mardi précédant la parution. Les articles peuvent être reproduits avec indication de la source.

Pour l'achat d'espaces publicitaires, veuillez contacter la rédaction.

Direction : Marie-France Maheu
Rédaction : Marie Bélisle

Montage : Richard Fournier
Secrétariat : Monique April

Photos : Jean-Luc Théberge et Marie Bélisle
Impression : Clermont Saint-Laurent, Service de l'imprimerie

ISSN 0711-2254 Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

